

Guide

Comment atteindre les groupes cibles allophones

Faut-il traduire les informations écrites relatives à la santé?

Les informations écrites relatives à la santé s'adressent en principe à l'ensemble de la population suisse. Leur mise à disposition représente une lourde tâche du fait de la grande diversité linguistique de notre pays. Il semble évident au premier abord que des traductions rendent ces contenus plus accessibles à la population allophone. Toutefois, l'expérience montre que rédiger les documents d'information dans un français aisément compréhensible suffit pour obtenir de bons résultats et constitue une base indispensable en vue d'éventuelles traductions.

Le présent guide propose des axes de travail pour la planification et la rédaction de textes, afin notamment de mieux atteindre les groupes cibles allophones. Il formule des recommandations sur la manière de concevoir d'emblée des supports d'information aisément compréhensibles, utiles aux publics cibles tant francophones qu'allophones.

Le présent document constitue également une aide à la décision lorsqu'on se demande s'il y a lieu de traduire des informations et quelle sont les réflexions à mener à cet égard. Il présente en outre des suggestions et des conseils pratiques pour que le processus de traduction se déroule au mieux. Enfin, dans la perspective d'une communication intégrant autant que possible la diversité, il aborde, outre la langue, divers facteurs qui favorisent l'accès à la population allophone.

Supports d'information rédigés en français

Trop souvent, les documents écrits ne sont compris que partiellement, voire pas du tout. On a donc tout intérêt à vérifier la clarté et le volume des supports d'information existants, puis à procéder aux modifications nécessaires. Dans certains cas, cela rend la traduction inutile, car des textes bien conçus sont à la portée des personnes allophones disposant de notions de français. Parallèlement, un texte source aisément compréhensible est indispensable pour que la traduction soit de qualité.

La clarté, un préalable essentiel

Pour améliorer la clarté d'un texte, il existe divers moyens aux effets plus ou moins radicaux. Ainsi, la *langue aisément compréhensible* préconisée ci-après ne va pas aussi loin que les concepts de *langue simplifiée* ou de *langue facile à lire*. Elle répond à la volonté de s'adresser en des termes appropriés à une fraction aussi importante que possible des groupes cibles.

Recommandations concernant le vocabulaire

Évitez les termes peu courants ou désuets.
Dans la mesure du possible, remplacez les termes techniques par des mots du langage courant.
Si les termes techniques sont indispensables (par exemple pour des raisons de sécurité juridique), expliquez-les.
Laissez dans la langue nationale suisse concernée les termes techniques qui n'existent pas dans d'autres langues (par exemple directives anticipées) et précisez-en le sens entre parenthèses.

Recommandations concernant le style

Faites des phrases courtes.
Évitez les fioritures.
Préférez le mode actif au mode passif.
Dans la mesure du possible, remplacez les constructions nominales par des constructions verbales: «conseiller» plutôt que «proposer du conseil».

Recommandations concernant l'orthographe

Dans les textes qui s'adressent à des groupes cibles allophones, écrivez les nombres en chiffres.
Évitez les abréviations.

Recommandations concernant la mise en page

Utilisez des polices d'écriture très lisibles.
Privilégiez les caractères foncés sur fond clair.
Alignez les textes et les titres à gauche (Office et Print) ou justifiez les paragraphes à gauche et à droite (Print uniquement).
Mettez les informations essentielles en évidence.
Insérez des titres et des intertitres.
Utilisez des listes à puces.
Faites précéder les textes longs et complexes d'un résumé qui récapitule l'essentiel.
Utilisez des photos ou des illustrations qui éclairent vos propos.

Méthodes de vérification de la clarté d'un texte

Une méthode qui a fait ses preuves pour vérifier la clarté d'un texte consiste à faire lire le document concerné par des personnes issues du groupe cible. Quant à vous, efforcez-vous d'apprendre à écrire plus clairement, en tenant compte du groupe cible. Enfin, il existe des spécialistes qui sauront reformuler vos textes dans une langue aisément compréhensible ou qui vous conseilleront.

A noter

Lorsqu'on retravaille un texte, on risque d'en modifier le sens initial. Faites valider la version finale par la personne qui a rédigé le texte d'origine. Utilisez une langue aisément compréhensible, c'est choisir de s'exprimer avec des mots clairs et des phrases courtes. Ne banalisez pas pour autant les contenus complexes. Les informations à caractère médical (diagnostics, traitements, etc.) sont souvent formulées dans une langue très complexe. Pour une meilleure lisibilité, vous pouvez toutefois les reformuler dans une langue aisément compréhensible.

Autres avantages des informations aisément compréhensibles

Les informations aisément compréhensibles sont aussi plus accessibles pour les Suisses. Une communication axée sur le public cible contribue à ce que le contenu à transmettre lui parvienne et soient compris, ce qui permet de remédier aux pertes d'informations et d'éliminer les obstacles.
Les textes publiés en ligne doivent par ailleurs être aisément compréhensibles. De plus, en cas de traduction automatique par ordinateur, le résultat sera meilleur.

Ciblage et efficacité de la traduction

L'objectif est de communiquer des informations aisément compréhensibles au plus grand nombre de personnes possible, et ce dans la langue nationale. Mais il peut aussi être opportun d'envisager une éventuelle traduction. En effet, dans le domaine de la santé notamment, il est essentiel que les contenus soient non seulement transmis, mais aussi compris. Ainsi, lorsqu'un patient reçoit des documents d'information médicaux dans sa langue maternelle (p. ex. un guide alimentaire pour diabétiques), il améliore à la fois sa connaissance de la maladie et son comportement en matière de santé.

Des informations sur la santé traduites dans les langues du groupe cible accroissent la compétence de ce dernier en matière de santé

Choix des langues cibles

Le choix des langues cibles dépend au premier chef des groupes cibles auxquels on s'adresse. Par exemple, un manuel sur la prévoyance vieillesse à l'intention des migrants de la première génération (immigration dans les années 1960 et 1970) doit atteindre les groupes linguistiques issus des pays concernés. De même, les informations sur la santé destinées aux requérants d'asile doivent être traduites dans les langues des pays d'origine de ces personnes. D'autre part, le nombre des langues/traductions dépend aussi du budget du projet. Il convient donc de tenir compte des frais de traduction dès la phase de planification.

Quelques langues présentent des spécificités dont il faut tenir compte. Dès lors, avant toute traduction, informez-vous sur les langues cibles. Sur simple demande, migesplus vous conseillera volontiers quant à la définition du groupe cible et au choix des langues.

Mandats de traduction

Si vous faites traduire des textes, la *Check-list pour une bonne gestion des mandats*¹ peut vous apporter une aide utile: elle décrit pas à pas le déroulement d'un mandat de traduction et la recherche de professionnels compétents, aborde la question des tarifs et du contrôle de la qualité et explique la marche à suivre une fois la traduction effectuée.

Après la traduction

Remettez toujours les textes traduits accompagnés de la version française. Idéalement, concevez des documents bilingues.

¹ Voir www.migesplus.ch/herausgeber

migesplus.ch – portail pour l'égalité des chances en matière de santé

- **Check-lists et outils** sur la communication en matière de santé intégrant la diversité
- **Informations à bas seuil sur la santé** dans 70 langues
- Publication de documents d'information sur migesplus, **informations pour les organisations de santé**
- Moyens d'accès innovants aux groupes cibles difficilement accessibles via **migesMedia**
- Vérification ou révision d'informations sur la santé en vue de les adapter aux besoins des personnes issues de la migration ou de s'assurer qu'elles leur sont compréhensibles, en faisant appel directement au(x) groupe(s) cible(s) concerné(s).
- Information et conseil:
info@migesplus.ch, tél. 058 400 45 24